# Ouverture du groupe de placements «SPF Immobilier Suisse» à une 7e émission

16 octobre 2020

- Emission: 4% des droits avec possibilité de la porter à 8% (entre 69 et 138 millions CHF)

- Période de souscription: du 26 octobre au 9 décembre 2020

- Présentation aux investisseurs à Genève, Zurich et Berne

Depuis son lancement à l'automne 2015, le portefeuille du groupe de placements «SPF Immobilier Suisse» n'a cessé de croître. Grâce au succès des acquisitions et des projets de développement, sa fortune totale s'est élevée au 30 juin 2020 à quelque 2.3 milliards CHF. Le Conseil de Swiss Prime Fondation de placement a décidé d'ouvrir le groupe de placements à une 7e émission.

Cette 7e émission permet d'investir dans un portefeuille immobilier attrayant sur la base de la VNI (sans supplément de prime). Le groupe de placements «SPF Immobilier Suisse» offre à l'investisseur un management expérimenté, la stabilité, un taux de vacance bas de 4.09% et la perspective d'un rendement attractif. Chargée de la direction et de la gestion de fortune, l'équipe de Swiss Prime Site Solutions AG représente pour la Fondation un partenaire chevronné dans l'acquisition et la gestion d'immeubles.

**Utilisation du produit de la 7e émission**

Les fonds récoltés lors de la 7e émission doivent servir à acheter des immeubles existants faisant l'objet d'une réservation ferme et situés à des emplacements de premier ordre dans les cantons de Vaud et de Berne, à financer des projets de développement à fort rendement affectés principalement au logement et à réduire le taux d'endettement qui se monte actuellement à 25.51%.

En ce qui concerne le développement du portefeuille aux fins d'atteindre l'allocation stratégique visée ainsi que la diversification du parc immobilier sur le plan des régions, éviter la dilution du rendement est une priorité de la plus haute importance. La réalisation de projets de développement à hauteur d'env. 400 millions CHF au cours des années à venir et la réserve intéressante d'acquisitions assurent une utilisation rapide des nouveaux fonds propres.

## Stratégie de produit

Le groupe de placements «SPF Immobilier Suisse» investit en propriété directe dans des immeubles à usage résidentiel et commercial de toute la Suisse au moyen de la réservation ferme et définitive d'acquisitions et de développement de projets. La stratégie d'investissement se fonde sur le principe «acheter et conserver». L'objectif consiste à réaliser, grâce à une gestion durable, une performance attrayante et ajustée au risque correspondant à la maturité du portefeuille.

Avec un endettement de 33% au maximum, le risque de taux d'intérêt est limité. Pour l'investisseur, les prix d'émission et de rachat des droits découlent directement de la valeur nette d'inventaire (VNI) et présentent, de ce fait, une faible volatilité.

## Présentations aux investisseurs durant la période de souscription

Des présentations aux investisseurs auront lieu à Genève, Berne et Zurich. Au programme: présentation du groupe de placements «SPF Immobilier Suisse» et du nouveau groupe de placements «SPF Living+ Europe». En raison des dispositions toujours en vigueur dues au Covid-19, le nombre de places est limité. Les détails seront communiqués avec la confirmation de la participation.

## Première émission du groupe de placements «SPF Living+ Europe»

La première émission du groupe de placements «SPF Living+ Europe» durera jusqu'au 22 décembre 2020. Ce groupe de placements investit dans l'immobilier européen adoptant différentes formes attrayantes d'habitation. Celui-là se concentre en particulier sur le domaine résidentiel pour personnes âgées. Aux fins de diversification, il s'y ajoute d'autres types d'habitation, notamment les logements pour étudiants, les résidences avec services et les micro-appartements.

## Autres informations

De plus amples informations sur Swiss Prime Fondation de placement sont disponibles sous https://www.swiss-prime-anlagestiftung.ch/fr. A partir du lundi 26 octobre, il sera aussi possible d’y trouver tous les détails de la 7e émission et de télécharger le formulaire de souscription, la déclaration d’adhésion pour les nouveaux investisseurs ainsi que la présentation aux investisseurs. Cette information ne constitue pas un prospectus d’émission au sens des art. 652a et 1156 du Code suisse des obligations.